



Modèle de résumé public pour les rapports d'évaluation HVC

Un des objectifs du HCV Resource Network, tel qu'il est décrit dans sa Charte, est de promouvoir l'amélioration continue de l'approche HVC dans son application. Le Système d'Attribution du permis (ALS¹) du HCV Resource Network vise à formaliser cette volonté au moyen des exigences en matière de transparence. Ainsi, les résumés publics doivent être soumis parallèlement à tous les rapports d'évaluation HVC et les résumés publics seront publiés sur le site web de l'ALS.

Le résumé public doit dûment prendre en considération les données confidentielles ou commercialement sensibles, sans compromettre les informations pertinentes à l'intention des parties intéressées.

Le résumé public est un élément crucial du rapport HVC - souvent la seule partie du rapport que le grand public va lire. Il est donc fortement conseillé de préparer le résumé public de façon à ce qu'un profane n'ayant aucune expérience sur les HVC ou sur le projet puisse rapidement et pleinement comprendre les résultats clés de l'évaluation, et communiquer un avis motivé sur les valeurs sociales et environnementales présentées. À cet effet, les résumés publics doivent :

- Être bref et concis (**jusqu'à 15 pages, en excluant les tableaux, figures, cartes et références**) sans trop simplifier ou cacher les faits ;
- Capable d'être «autonome» sans exiger des références avec le reste du rapport ;
- Couvrir brièvement toutes les questions pertinentes et les informations essentielles du projet, en particulier fournir un aperçu des HVC identifiées (voir Tableau 1) ;
- Informer le lecteur sur les principaux facteurs pris en compte dans la prise de décision, y compris les principales constatations et conclusions de l'évaluation et expliquer toute incertitude restante ou des questions non résolues ;
- Comprendre les principales préoccupations provenant des consultations des parties prenantes.
- Comprendre une carte des HVC et des zones de gestion HVC (voir la note sur les cartes ci-dessous)

Les évaluateurs agréés peuvent utiliser des modèles de marque de leur entreprise ou de l'Organisation concernant les logos, la taille des polices et la conception. Toutefois, le résumé public doit suivre strictement l'ordre et le contenu présentés dans ce modèle.

Le résumé public doit comprendre les éléments suivants dans l'ordre indiqué ci-dessous:

- La page de couverture
- La liste des acronymes et abréviations (ou la liste peut être omise si des explications claires sont présentés entre parenthèses ou en notes de bas de page)
- L'introduction et le contexte

1 ALS: Assessor Licensing Scheme, on maintient l'acronyme anglaise

- La description de la zone d'évaluation
- Les membres de l'équipe d'évaluation HVC et leurs rôles et qualifications
- Les méthodes suivies
- Les conclusions/Les résultats
 - Contexte national et/ou régional
 - Contexte du paysage
 - Les résultats sur les HVC et justification
 - Les résultats de la consultation avec les parties prenantes
- La gestion et le suivi des HVC
 - Superficie (ha) totale des zones de gestion HVC
 - Evaluation des menaces
 - Recommandations de gestion et de suivi
- Références (une liste séparée ou comme notes de bas de page)
- Déclaration de la responsabilité avec signatures de l'Organisation et de l'évaluateur

Page de couverture (longueur: 1 page)

- Date
- Nom et coordonnées de l'évaluateur principal
- Lieu de l'évaluation, par exemple ville la plus proche, région, pays (pourrait également comprendre les coordonnées géographiques lorsque approprié)
- Superficie de la zone d'évaluation (ha)
- Superficie totale (ha) des zones de gestion HVC
- L'affectation des terres actuelle ou prévues pour la zone d'évaluation (par exemple, la foresterie, plantation de palmiers, soja, sucre, etc.)
- Type de certification (préciser le système de certification ou énoncer si elle a lieu en dehors d'un système largement reconnu)

Introduction et contexte (longueur: <2 pages)

- Dates du processus d'évaluation HVC
- Documents de référence utilisés pour identifier les HVC (par exemple les boîtes à outils nationales HVC, les lignes directrices du HCVRN)
- Stade de développement du projet (par exemple projet nouveau ou existant), le début de la date des activités de production, l'étendue et les dates de défrichage)
- Informations générales pertinentes sur l'Organisation mandatant l'évaluation, y compris :
 - Coordonnées de la personne dans l'Organisation qui a mandaté l'évaluation
- Description de la zone d'évaluation
 - Nom, emplacement, la superficie (ha), la nature du projet (par exemple, concession forestière, l'huile de palme plantation), l'échelle et l'intensité des opérations;
 - Carte montrant l'emplacement de la zone d'évaluation HVC dans le pays
 - Liste des membres de l'équipe d'évaluation (noms, rôles)

Méthodes (longueur: <2 pages)

- Vue d'ensemble des méthodes utilisées pendant l'évaluation
- Dates des principaux événements suivant la chronologie de l'évaluation (par exemple, l'étude exploratoire, le travail de terrain, l'analyse, la consultation des parties prenantes)

Conclusions/ Résultats (longueur: <7 pages)

Cette section doit expliquer clairement les résultats de l'évaluation HVC (collecte de données primaires et secondaires, consultation, analyse) et comprend l'interprétation des résultats qui a conduit à des décisions sur la présence / absence des HVC. Il est essentiel que toutes les décisions sur la présence / absence des HVC sont justifiées de manière adéquate et appuyées par des preuves. Les conclusions / résultats doivent inclure des résumés des:

- Contexte national et/ou régional
- Contexte de paysage
- Les résultats sur les HVC et la justification y compris le tableau récapitulatif
- Le rapport d'évaluation doit décrire l'approche² (méthodes) utilisée pour la consultation des parties prenantes et donne des résultats récapitulatifs des consultations.

HVC	Définition	Présent	Potentiel	Absent
1	Concentrations de diversité biologique, y compris les espèces endémiques et les espèces rares, menacées ou en voie de disparition, importantes au niveau mondial, régional ou national.			
2	Vastes écosystèmes, mosaïques d'écosystèmes et paysages forestiers intacts, importants au niveau mondial, régional ou national, et qui abritent des populations viables de la plupart des espèces naturellement présentes selon un modèle naturel de distribution et d'abondance.			
3	Écosystèmes, habitats ou refuges rares, menacés ou en voie de disparition.			
4	Services écosystémiques de base dans des situations critiques, y compris protection de bassins versants et contrôle de l'érosion des sols et des pentes fragiles.			
5	Sites et ressources fondamentaux pour satisfaire aux besoins essentiels des communautés locales ou des populations autochtones (par exemple moyens de subsistance, santé, nutrition, eau, etc.), identifiés par le biais d'un engagement			
6	Sites, ressources, habitats et paysages d'importance culturelle, archéologique ou historique au niveau mondial ou national, et/ou d'importance culturelle, écologique, économique ou religieuse/sacrée critique pour la culture des communautés locales ou des populations autochtones, identifiés par le biais d'un engagement avec ces communautés locales ou populations autochtones.			

Tableau 1 Tableau récapitulatif des HVC requis, y compris la définition et la description des HVC à insérer dans le rapport de résumé public. En plus de ce tableau, vous devez fournir une explication dans le texte du rapport comprenant une justification pour toutes les désignations des HVC. Des informations plus détaillées sur les six définitions du VHC est disponible au lien suivant : http://www.hcvnetwork.org/resources/folder.2006-09-29.6584228415/2013_commguidancev5

² Par exemple, comment les gens ont été-t-ils informés / invités à ces consultations? Réunions de groupe ou des rencontres individuelles ont-t-ils eu lieu?

Le(s) tableau(x) récapitulatif(s) de la consultation des parties prenantes doit comprendre les éléments suivants :

- Date
- Détails des parties prenantes
 - Nom et titre ou rôle
 - Organisation ou groupe social
 - Principales préoccupations / recommandations principales

Gestion et suivi des HVC (longueur suggérée: <3 pages)

Indiquer clairement la superficie totale des zones de gestion HVC.

Les menaces pesant sur chaque HVC doivent être identifiées, décrites et traitées par des recommandations de gestion. Les options de suivi, même assez générales, doivent être présentées pour chaque HVC, et ont pour but de vérifier les objectifs et les cibles de gestion.

Les recommandations de gestion doivent être liées à des cartes et des descriptions des zones de gestion (Zones de gestion HVC). La/les carte(s) doit montrer à la fois l'emplacement des HVC elles-mêmes, et les zones de gestion correspondantes où des mesures seront prises pour préserver ces valeurs. Les cartes doivent être dans une échelle appropriée, claire et lisible, et comprenant un titre, une date, le projet ou le numéro de la version (le cas échéant), les coordonnées GPS, la barre d'échelle et la légende. Il doit être indiqué clairement si les cartes sont définitives (c'est-à-dire des versions finales prêtes pour une gestion active des HVC pour commencer) ou des versions préliminaires (par exemple, les cartes des zones où des études plus écologiques ou biologiques sont nécessaires avant de décider des limites de la zone HVC, ou les domaines d'usage de la communauté qui sont marqués zones HVC 5 et 6 à la suite de l'évaluation, mais qui peuvent changer après les processus de négociation avec les populations locales). Il doit également être clair quelles cartes ont été utilisées au cours des consultations.

Si une carte finale des HVC n'est pas possible avant la fin de l'évaluation HVC, il doit y avoir des recommandations pour ce qui reste à compléter pour finaliser la carte HVC.

Références

Peuvent être présentés séparément à la fin du rapport de synthèse ou en notes de bas de page